

Numéro de contrôle : B. 82186-18-1

Commune : VALENCE D'AGEN

■ ENGAGEMENT DE L'INSTALLATEUR

L'installateur garantit la partie non visible du dispositif conforme à la réglementation en vigueur.

Nom et signature de l'installateur : SARL HUGON

■ CONCLUSION DU SPANC SUR LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX RÉALISÉS

Vu l'arrêté interministériel du 7 septembre 2009, modifié par l'arrêté 7 mars 2012 relatif aux dispositifs d'assainissement,  
Vu la demande formulé par M. CAMMUS Pascal pour l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif sur sa  
propriété sise SIRAD SUD MAISON MURÉE 82100 Valence d'Agén

Section : AB

N° parcelle : 127

Dispositif d'assainissement non collectif mis en place : filière traditionnelle sans tranchées  
de 300ml avec branches d'épandage à faible profondeur (2x21,5) et un rejet par infiltration à  
la parcelle

Certifie que l'installation d'assainissement non collectif décrite ci-dessus est :

**Installation Conforme**: la filière d'assainissement réalisée respecte les prescriptions techniques en vigueur.

**Installation Non-Conforme**: la filière d'assainissement réalisée ne respecte pas les prescriptions techniques en vigueur.

Commentaires -

Modifications à réaliser :

Présence de la ventilation primaire non vérifiable

Test d'écoulement pour vérifier le raccordement de l'ensemble des eaux usées  
à la filière d'assainissement non vérifiable (plomberie intérieure en cours).

À Valence d'Agén, le 05/05/2018

Nom et Signature de l'agent en charge du contrôle:

Pinot Julie

■ AVIS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

**Installation Conforme**

**Installation Non-Conforme**

Commentaire :

À VALENCE D'AGEN, le 04/05/18

Nom et Signature:

